



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION



Conseil municipal
des enfants



Ville
amie
des enfants
Ville candidate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT

du 16 au 21 novembre 2020



Contact presse Ville de Limoges :

Claire GLÉDEL

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Suivez l'actualité de la Ville : limoges.fr



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



/ville_de_limoges



villedelimoges

Limoges célèbre les droits de l'enfant du 16 au 21 novembre 2020

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant et de la commémoration de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) du 20 novembre 1989, la Ville de Limoges, Ville amie des enfants, propose, pour la troisième année consécutive, une semaine des droits de l'enfant en partenariat avec le Comité UNICEF Limousin.

L'occasion pour la Ville de rappeler son attachement à la défense et à la promotion des droits de l'enfant sur son territoire. Dans la continuité de cet engagement, elle a déposé cette année sa candidature pour renouveler le titre Ville amie des enfants pour le nouveau mandat municipal 2020-2026.

★ AU PROGRAMME DE LA SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT ★

◆ **Illumination de la façade de l'hôtel de ville et de la place de la République aux couleurs de l'UNICEF du 16 au 21 novembre**



◆ **Diffusion des droits de l'enfant (extraits de la CIDE de 1989) sur les panneaux numériques d'information gérés par la Ville du 16 au 21 novembre**

◆ **Menu des enfants dans les restaurants scolaires de Limoges mardi 17 novembre**

Jus d'orange, burger au bœuf du Limousin, *potatoes*, salade d'ananas frais.



◆ **Actions de sensibilisation sur les droits de l'enfant mercredi 18 novembre dans sept accueils de loisirs municipaux**

Animations autour des droits de l'enfant préparées par les équipes d'animation et le Comité UNICEF Limousin.

◆ **Élection des élus du Conseil municipal des enfants (CME) jeudi 19 novembre (voir page 3)**

Élection du Conseil municipal des enfants jeudi 19 novembre

La Ville de Limoges, Ville amie des enfants, a mis en place, en novembre 2016, le premier conseil municipal des enfants afin de favoriser la citoyenneté et d'impliquer les jeunes dans la vie de leur ville. Le conseil a été renouvelé à l'automne 2018 pour deux ans. Répartis en quatre commissions thématiques de travail, les jeunes élus découvrent le fonctionnement de la mairie, proposent leurs propres projets et participent ainsi à l'amélioration du quotidien de tous les enfants de la commune.

L'élection* pour le renouvellement du conseil municipal des enfants de la Ville de Limoges se déroulera jeudi 19 novembre dans 32 écoles élémentaires publiques et privées de la ville participantes. Les nouveaux conseillers seront élus pour un mandat de deux ans (de novembre 2020 à novembre 2022).

Pour être candidat, il faut habiter Limoges et être scolarisé en CM1 ou CM2 à Limoges. La campagne électorale sera close le mercredi 18 novembre.

Les élections seront organisées dans chaque école participante de Limoges selon un règlement transmis à chaque directeur. Chaque bureau de vote sera constitué avec un président et des assesseurs chargés de veiller au bon déroulement du scrutin et à l'organisation du dépouillement.



* Les électeurs sont les élèves de CM1 et CM2 scolarisés à Limoges.